

	<b>PROJET DE DELIBERATION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 1<sup>ER</sup> MARS 2023</b>
<b>Objet : végétalisation des voies de tramway</b>	

Mesdames, Messieurs,

Le conseil de la vie associative et locale (CVAL) du 7<sup>e</sup> arrondissement regroupe les acteurs locaux qui développent des activités dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, quel que soit leur domaine d'activité et quelle que soit leur taille : les représentants des associations locales, les membres des fédérations ou confédérations nationales, les conseils de quartier, le conseil citoyen et les collectifs d'habitants. Il est un espace d'exercice de la démocratie et s'inscrit dans le fonctionnement traditionnel d'un CICA (article L.2511-24 du CGCT) conformément à l'article 23 du règlement intérieur du conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Le CVAL peut saisir le conseil d'arrondissement sous forme de question à la maire d'arrondissement, de question au maire de Lyon ou de vœu intéressant l'arrondissement. Le conseil d'arrondissement répond aux questions qui le concernent, débat des questions posées au maire de Lyon et assure leur transmission, et délibère au sujet des vœux proposés par le CVAL.

Lors de sa séance du 23/11/2022, le CVAL a souhaité poser une question au maire de Lyon sur la végétalisation des voies de tramway.

Monsieur Michel Pons, représentant la ligue du Rhône contre la violence routière, a été désigné pour rapporter en séance la question suivante :

*Les nouvelles voies de tramway sont souvent aménagées sur des espaces enherbés. Cela permet d'augmenter les surfaces végétalisées et cela décourage les cyclistes de rouler au milieu des voies. La mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement pourrait-elle demander au SYTRAL et à la Métropole de développer les espaces enherbés sur les voies de tramway de l'arrondissement ?*

Conseil d'Arrondissement du 1<sup>er</sup> mars 2023, projet de délibération n°

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de prendre acte de la réponse apportée en séance à la saisine du CVAL.

Lyon, le

La maire du 7<sup>e</sup> arrondissement,  
Fanny DUBOT

Merci M. Pons pour votre question sur la végétalisation des plateformes de tramway.

Vous avez raison, au-delà d'apporter des solutions de transports efficaces et performantes, les projets de transport en commun de Sytral Mobilités sont aussi l'opportunité pour les territoires traversés de bénéficier d'une requalification urbaine qualitative.

C'est un sujet que je connais bien, en tant que Vice-Président de Sytral Mobilités et impliqué dans chacun des 4 projets de lignes fortes prévu au plan de mandat 2020-2026 : le BHNS Part-dieu-7chemins et les tramways T6nord, T9 et T10, qui traversera notre arrondissement entre Saint-Fons et la Halle Tony Garnier.

Dans la conception de chacun des projets, la dimension paysagère est au cœur des préoccupations et nous souhaitons végétaliser massivement dès lors que cela est possible avec la plantation d'arbres ou encore la création de plateformes engazonnées. Des actions qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur tout en offrant un cadre de vie apaisé et embelli. La végétalisation constitue un objectif prioritaire dans chacun de nos projets.

Les projets de développement du réseau de transports en commun SYTRAL Mobilités comprennent un réaménagement « de façade à façade » des rues empruntées. Cela représente une opportunité de revoir leurs aménagements en les adaptant pour être plus résilientes face au changement climatique:

- Réduction de l'espace dédié à la voiture particulière, et aménagement de cheminements piétons et cycles confortables et adaptés aux évolutions des déplacements et des usages,
- Plantations adaptées à l'évolution climatique,
- Mesures de bonne gestion de la ressource en eau,
- Sobriété carbone des matériaux,
- Éclairage économe en énergie et respectueux de la biodiversité nocturne.

Une attention particulière est portée dans nos projets à la désimperméabilisation des sols.

Désimperméabiliser la ville, favoriser le cycle naturel de l'eau, est en enjeu essentiel pour favoriser la recharge des nappes phréatiques, alimenter les cours d'eau et éviter de surcharger inutilement les réseaux d'assainissement et les stations d'épurations. Cela permet aussi, en dirigeant les eaux de pluies vers les espaces verts et les plantations de limiter l'arrosage nécessaire à ces végétaux, par ailleurs bénéfiques pour créer des îlots de fraîcheur ou de la biodiversité dans l'espace urbain.

L'effort de végétalisation se porte sur différents volets :

- La plateforme tramway, végétalisée dès que la configuration des différentes circulations l'empruntant ou le traversant le permet (on parle des autres modes de transports en commun, voitures, services de secours, cycles, etc.);
- Les arbres d'alignement, qui permettent en complément des autres qualités citées ci-dessus de donner de l'ombre dans l'espace public
- Les plantations basses et les noues

Conseil d'Arrondissement du 1<sup>er</sup> mars 2023, projet de délibération n°

Chacun de ces aménagements est pensé pour être adapté au contexte local du climat de la Métropole Lyonnaise, tout en prenant en compte les enjeux de changement climatique. La sobriété en besoin d'arrosage est recherchée.

Concrètement, voici quelques chiffres sur les projets en cours :

Environ 3900 arbres plantés sur nos projets

Entre 50 et 70 % des plateformes tramway engazonnées

Environ une 40<sup>e</sup> d'hectare désimperméabilisés

J'espère que vous serez rassuré sur l'ambition extrêmement fortes des équipes de Sytral Mobilités dans la conception et la réalisation à venir des nouvelles lignes de transports en commun qui verront le jour dans les 3 prochaines années.

Concernant les lignes existantes, et en particulier les lignes T1 et T2 sur notre arrondissement, elles peuvent malheureusement difficilement être déminéralisées aujourd'hui car cela engendrerait des coupures d'exploitation trop importantes sur ces 2 lignes majeures du réseau TCL, indispensables à la mobilité des habitantes et des habitants.

Le choix à l'époque de ne pas proposer des plateformes végétalisées était induit par le fort usage des voies par les véhicules de secours (Police, pompier ou SAMU) et le nombre très important d'entrées charretières et de carrefours sur le secteur empêchant cette végétalisation. Il y a 20 ans l'ambition n'était pas non plus la même qu'aujourd'hui en la matière, moins conscient sans doute des enjeux environnementaux et de l'urgence climatique.

Il en va de même pour la création d'infrastructures cyclables, qui manquent cruellement sur ces lignes, je pense particulièrement à l'axe Berthelot, très hostile aux mobilités actives et engendrant de nombreux conflits d'usage avec les piétons, vous l'évoquez dans votre question, problèmes difficiles à résoudre aujourd'hui.

Les projets en cours seront évidemment exemplaires en la matière avec la création de pistes cyclable faisant partie du réseau des Voies Lyonnaises, pour offrir à chacune et chacun des modes de déplacement efficaces, confortable et sécurisée en alternatives à la voiture individuelles.

Mr Vincent Monot

Adjoint en charge de la Voirie à la Mairie du 7<sup>e</sup>